

son mari, si la morte ne se fut retirée de côté pour lui faire place, renouant ainsi dans la mort des liens trop tôt brisés.

M. Vallée, ancien député, offre son étude sur *les Forestiers de Flandres* qu'il a rédigée en collaboration avec M. Jules Bertin.

Nous avons reçu encore : les *Mémoires de la Société de Cherbourg*, XVIII.

Le *Bulletin de la Diana*, t. XVI, n° 8.

Le 32^e vol. de la *Société d'Aix-la-Chapelle*.

Le Bulletin mensuel d'*Archéologie lorraine*, 1911, janvier.

Nous ne nous lassons pas d'entendre M. l'abbé Dangu rapporter tous les faits constituant l'histoire de Saint-Jean-aux-Bois. Les usagers de la forêt de Cuise se livraient à bien des abus dont pouvaient souffrir les religieuses.

Les droits de ces dernières n'en furent pas moins confirmés en 1549. On continua à leur livrer 250 sommes de bois de chauffage et tout le bois de charpente dont elles pouvaient avoir besoin. Le droit de pacage pour le bétail leur fut également reconnu.

Il y avait alors 38 religieuses à l'abbaye, un procureur, un receveur, un homme d'église et six serviteurs.

En 1634, les [religieuses] quittèrent Saint-Jean pour se rendre à Royallieu et les Augustins de Royallieu s'établirent à Saint-Jean qui fut ainsi réduit à l'état de simple prieuré. En 1652, le monastère fut pillé et dévasté par les troupes de Turenne.

La fondation du village de Saint-Jean paraît remonter à cette époque. Le couvent perdait chaque jour de son importance. En 1761, il ne s'y trouvait plus qu'un prieur et trois religieux. Aussi l'extinction du prieuré fut-elle prononcée avec sa réunion à l'abbaye de Saint-Léger de Soissons. Les revenus des biens du monastère servirent, dès lors, à former le traitement du prieur curé. Sous le Directoire, Saint-Jean-aux-Bois fut appelé la Solitude. En

1849, l'église et la salle capitulaire ont été classées parmi les monuments historiques. La restauration, commencée en 1849, s'achevait à peine en 1888.

M. Paul Escard nous apporte un calque dû au crayon de M. Henri Bernard. Il s'agit de l'un des deux projets établis en octobre 1570, sous les signatures de MM. de Pronnay et Alart pour la décoration de la porte de l' Arsenal. Nous ne possédions guère de ce monument qu'un dessin publié en 1877 par M. de Marsy, dessin tracé au début du XIX^e siècle et représentant la porte telle qu'elle était vers 1650. Les autres dessins sont plus récents.

Les manuscrits de Léré, l'apothicaire qui fut adjoint de Compiègne de 1803 à 1815, ont fourni à M. Escard des indications précises sur la transformation de l' Arsenal en prison, en 1778. Cellerier en fut l'architecte. Il s'est particulièrement occupé de la porte. Le croquis à la plume, qui accompagne les notes de Léré, est identique à la lithographie de Blanchard servant d'encadrement au texte du baron Taylor sur la Picardie, *Voyages pittoresques*, t. III, et à la gravure sur bois, insérée en 1862 par Pélassy de l'Ousle en son *Histoire du Palais de Compiègne*.

Enfin, troisième phase, après avoir été arsenal et maison d'arrêt, ces bâtiments furent aménagés, sous le second empire, pour loger les agents de police, et, depuis 1886, c'est le secrétaire de la mairie qui passé *entre la Cloche et la Bouteille*. L'arche fut restaurée de 1869 à 1876, sur les dessins de Viollet-le-Duc, et le complément de sculpture, exécuté sous la direction de M. Delaplace, architecte de la ville, par un très habile ouvrier, collaborateur de M. Perrin, chargé des travaux de Pierrefonds, celui qu'on appelait vulgairement le gros Georges. L'innovation consiste surtout dans les écussons centraux portant les lis de France et les chaînes de Navarre.
